

Conseil municipal du lundi 6 septembre 2021

Absents : Loïc GUERIN, Michelle SIMON, Jérôme CHAUVIN,
Pascal CORVOISIER donne pouvoir à Alban FLANDRIN.

Délibérations :

Révision du loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles

Madame le maire informe le conseil municipal que le loyer de la Maison d'Assistantes Maternelles située 8 rue des chênes peut être révisé au 1^{er} octobre 2021 conformément à l'indice de référence des loyers.

La révision proposée est la suivante :

Indice du 4^{ième} trimestre 2019 : 130,26

Indice du 4^{ième} trimestre 2020 : 130,52

Ancien loyer : 363,90€

Nouveau loyer au 1^{er} octobre 2021 : $\frac{363,90 \times 130,52}{130,26} = 364,63€$

130,26

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à

12 voix pour

0 voix contre

0 abstentions

Révision du loyer du logement

Madame le maire informe le conseil municipal que le loyer de la logement situé rue de la vallée peut être révisé au 1^{er} octobre 2021 conformément à l'indice de référence des loyers.

La révision proposée est la suivante :

Indice du 4^{ième} trimestre 2019 : 130,26

Indice du 4^{ième} trimestre 2020 : 130,52

Ancien loyer : 387,70€

Nouveau loyer au 1^{er} octobre 2021 : $\frac{387,70 \times 130,52}{130,26} = 388,47€$

130,26

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à

12 voix pour

0 voix contre

0 abstentions

Questions diverses :

Début aout, le congélateur contenant les cadavres de ragondins a dû être vidé. C'est Mme Stéphanie Chauvin qui a prêté le bac de son exploitation et qui a transféré les ragondins du congélateur au bac. La société Atemax est ensuite passée relever le bac. Après échanges entre conseillers, il ressort qu'il faut investir dans un bac à équarrissage, le coût du bac est entre 700 à 1500€. Mme le maire se charge de faire faire des devis.

Commissions associations, communication, patrimoine

- L'atelier couture est autorisé aux enfants à partir de 8 ans, ils seront accueillis par 2 adultes professionnelles de la couture. Le premier cours est le 15 septembre 2021 à 18 heures.
- Concernant le club de randonnée, 15 personnes se sont inscrites le dimanche 5 septembre.
- Les séances de catéchismes sont autorisées à partir de 8 ans, première réunion le 14 Septembre à 20h30. Deux nouveaux curés sont arrivés à Sablé.
- La journée citoyenne est reportée au 23 Octobre 2021 de 14 heures à 18 heures. Elle sera suivie d'un apéritif.
- Les batteries du panneau d'affichage se rechargent sur l'éclairage public, or celui-ci n'est quasiment pas allumé l'été par les nuits sont courtes. Il est suggéré de n'allumer le panneau que le matin et le soir pour faire des économies d'énergies.

Suite aux coupures du panneau d'affichage numérique cet été en raison de la courte période de rechargement des batteries, une recherche a été faite afin de remédier à ce problème.

Il en résulte que :

- La pose de panneaux solaires est déconseillée car ils ne seraient pas assez puissants.
- On pourrait déplacer le Panneau à côté de la machine à pain, pour un cout de 2146€.
- Le site internet de Souvigné-sur-Sarthe est mis à jour toutes les semaines, il est beaucoup consulté par les gens de la Commune.
- La visite de l'Église se fera le 19 septembre 2021 à partir de 10 heures, passe sanitaire obligatoire.
- Les travaux de l'Église seront évoqués au prochain conseil pour le budget 2022 et voir les travaux prioritaires.

Commissions Ecole, travaux, espaces verts

- La rentrée s'est bien passée.

Le déménagement des classes a été fait en juillet. A la demande des instituteurs 1 armoire sera enlevée dans le couloir.

Il y a eu beaucoup de déchets à transporter à la déchetterie. C'est Mr Gasnier qui s'en est chargé.

Concernant la cantine, il y a 6 élèves en plus en maternelle à cette rentrée. Il a fallu mettre 2 autres tables pour les distanciations sanitaires.

Le wifi a été installée dans toute l'école ainsi qu'à la garderie.

Mme Morinière, professeur des CP/CM demande si la mairie pourra financer une partie du voyage scolaire qui aura lieu en 2022. La subvention sera à mettre au budget 2022.

Un atelier jardinage est mis en place pour la classe de CE1 et CE2 par la maîtresse des CE. Les parents d'élèves seront sollicités pour ce projet.

- La publication de vacance pour le recrutement d'un agent communal a été faite le 3 septembre. Les entretiens d'embauche pourront débuter début Octobre 2021 avec le Maire et la commission espaces verts.
- L'entreprise Etudes et chantiers a changé les lices cassées au niveau de la salle polyvalente, et abattu les arbres sur la route de Bouessay en vue de refaire les trottoirs et de réaliser le séparatif eaux usées/eaux pluviales. Elle a également débroussaillé le fossé à la sortie de la commune en direction de Sablé.

Enfin, l'entreprise a changé les Lices devant le 17 place de l'église. Les travaux n'ont pu être terminés car Mr Doly revendique la parcelle qui se trouve le long de son hangar. Le conseil préconise de positionner les poteaux comme ils l'étaient à l'origine, à savoir jusqu'à la limite du bateau.

- La commune a reçu un courrier de Mme Ferrand du service assainissement de la communauté de commune rappelant qu'en cas de problème de débordement d'eau usée, il faut prévenir Véolia et non Levrard comme ça avait été le cas en mai 2021. Il est rappelé qu'à l'époque, cette consigne n'existait pas et que les conseillers qui ont réglé le débordement d'eau usée dans le bief de Vauvert n'avaient pas les coordonnées de l'agent d'astreinte de chez Véolia, et que c'est la raison pour laquelle ils ont contacté l'entreprise Levrard.

Pour rappel ce débordement est dû à un mauvais entretien des canalisations d'eau usée de la commune, et que le curage des canalisations n'a toujours pas été mise en place par la communauté de communes qui a la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020.

- Bief de Vauvert : un devis pour arracher les herbes a été réalisé. Il faut attendre qu'il y ait moins d'eau dans le bief pour intervenir.

Par ailleurs, il faudra enrocher le virage au niveau des ifs juste après le barrage pour éviter que l'eau creuse la berge et empiète sur le petit chemin qui longe les jardins.

- Pour Noël, il est décidé de mettre un sapin près de l'église.

Commission voirie

- Mme le Maire et le Deuxième adjoint ont rendez-vous avec la DDT le 12 octobre au sujet de l'enfouissement du réseau électrique sur la route d'Angers entre la machine à pain et la route du lotissement. L'enfouissement du réseau fibre et téléphone sera abordé.

Syndicat de rivière :

- Le syndicat de rivières finance à hauteur de 10 000€ pour sensibiliser les enfants de son territoire aux rivières (Faune, flore, eau)

Fresque du climat :

Dans le cadre du plan climat air énergie du territoire (PCAET) le syndicat mixte du Pays Vallée de la Sarthe propose à 10 communes du territoire de réaliser une fresque du climat pour une quinzaine de personnes. La moitié du conseil est intéressé, Mme le Maire va donc proposer à des habitants de la

commune de participer à cet atelier.

Divers

Il a été demandé un devis pour une dalle béton de 2m50 sur 1m50 afin d'éventuellement mettre un nouveau distributeur à côté de la machine à pain. Le devis s'élève à 1800€ HT.

Mr Lebannier a demandé s'il était possible de refaire les fossés sur la route de Grignon. Il est également demandé quand l'entretien du chemin entre Le Plessis et la Foresterie sera réalisé : c'est la communauté de commune qui s'en chargera.

Il est demandé s'il existe une taxe d'habitation sur les logements vacants : pas à notre connaissance.

Mr Jardin qui habite sur la route d'Angers à la sortie de Souvigné en direction de Sablé demande s'il est possible d'interdire le stationnement sur son trottoir : réponse : il n'est pas prévu d'interdire le stationnement sur ce trottoir ou sur un autre trottoir de la route d'Angers.

La séance est close.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 4 octobre 2021 à 20h30.